



Le 17 juin 2016

Comité Technique Ministériel du 17 juin 2016

Déclaration FORCE OUVRIÈRE

Le 14 juin un million de salariés ont manifesté dans Paris contre la loi travail. Tous ceux qui étaient présents peuvent le confirmer et les nombreuses images attestent du nombre impressionnant de salariés, jeunes, retraités. Pourtant le gouvernement essaye de minimiser l'ampleur de la mobilisation. Des heurts violents sont savamment mis en exergues, voire instrumentalisés et même organisés pour essayer de porter l'opprobre sur les manifestants qui exercent leur droit la contestation légitime.



à

La confusion des mots est à son paroxysme avec l'usage des mots de terroristes, de prise d'otage... On essaye même de faire croire qu'un hôpital pour enfant était la cible des manifestants : ou comment utiliser un acte individuel isolé pour essayer de faire taire la révolte sociale. La fébrilité va jusqu'à menacer d'interdire les manifestations.

Face à ces intimidations gouvernementales, la FEETS-FO ne cédera pas et continuera à défendre les droits des salariés et à revendiquer.

Des agents de nos ministères étaient dans la rue le 14 juin dernier. En effet, ce projet de loi travail les concerne aussi :

- Ce projet de loi ne vient pas de nulle part, il répond à une vision néo-libérale portée par le gouvernement, revendiquée par le patronat et exigée des

institutions internationales... Les mêmes qui conduisent à la cure d'austérité que nous subissons, aux conséquences sociales et politiques désastreuses,

- L'individualisation à travers le CPA et ses autres avatars sont une remise en cause des droits collectifs et donc du statut général et des statuts particuliers, dans l'unique but d'isoler le salarié ou l'agent face à un pouvoir (gouvernement, administration ou direction) de plus en plus autoritaire, et ainsi casser toute initiative collective,
- L'inversion de la hiérarchie des normes est d'ores et déjà une réalité dans nos ministères : il n'y a plus de direction des ressources humaines capable de faire respecter un ordre social auprès de ses services et de ses établissements. Chacun fait comme il veut et ce qu'il veut... C'est tout simplement la loi de la jungle et les premières victimes sont les agents y compris ceux de la DRH qui tiennent à bout de bras le fonctionnement quotidien de la direction.
- La violence sociale du projet de loi travail est la même que celle en œuvre dans la réforme territoriale et les suppressions continues d'emplois.

Face à cette violence sociale, nous opposons la contestation républicaine et nous ne nous laisserons pas intimider. Monsieur le président, à travers vous, nous nous adressons au gouvernement. Notre histoire nous a appris que la liberté était fragile. Ne commettez pas l'irréparable, entendez la majorité qui s'exprime. Dans tous les cas notre organisation comme elle a eu à le faire dans le passé assumera toutes ses responsabilités.

Nous n'attendons pas des paroles mais des actes :

- Que vous reveniez sur votre décision autoritaire de supprimer un cycle de mobilité,
- Que vous obteniez la dérogation au RIFSEEP a minima pour les corps pour lesquels vous vous étiez engagés à en faire la demande,
- Que des garanties réelles soient apportées aux agents dans le cadre du télétravail et qu'il ne soit pas utilisé pour adoucir fictivement la réforme territoriale en faisant des économies sur le dos des agents,
- Que les statuts individuels soient revalorisés,
- Que le plan de requalification puisse être mis en œuvre sans tarder et en corrigeant les effets désastreux du protocole minoritaire PPCR,
- Que les réorganisations permanentes et les suppressions d'emplois continus cessent.



Ce refus de vouloir entendre les revendications des personnels conduit à engager des actions de plus en plus visibles. Nous nous félicitons des avancées arrachées par la mobilisation de nos syndicats que ce soit à la DGAC ou à VNF et nous soutenons avec force les autres actions en cours : météo-France, ingénieurs, personnels de l'environnement...

Par ailleurs, nous vous demandons d'informer dès cet été les agents affectés dans les DREAL et les DDT-M sur les missions sécurité routière et concernés par le transfert de ressources vers le ministère de l'intérieur : la convention signée en 2016 est-elle reconduite de façon sûre pour l'année 2017 ?

De plus, il est inadmissible que le ministère n'ait pas respecté l'instance CTM en ce qui concerne le plan ministériel d'accompagnement RH de la réforme territoriale, ni concerté sur une note de gestion des dispositifs qui se fait toujours attendre !

Les agents sont dans la tourmente des réorganisations de services et s'apprêtent poussés par leur hiérarchie à faire un saut dans l'inconnu sans aucune formalisation et garantie de leurs droits !

Enfin, concernant Météo-France, les inquiétudes pour l'avenir sont fortes. Les fermetures des centres entamées depuis 2008 vont se poursuivre. Au-delà de la souffrance des salariés, c'est un véritable danger qui pèse sur les missions assurées par Météo-France qui vont de la recherche à l'opérationnel et qui porte des enjeux sociétaux et scientifiques majeurs au cœur des impacts du changement climatique. Pourtant, cela fait 8 ans que Météo-France subit un plan de restructuration drastique. Ainsi, les directions qui se sont succédées à Météo-France avaient pour mission de passer de 108 centres à 55 en 2016. Suite à 20 % de baisse des effectifs en 10 ans, Météo-France compte actuellement 3 100 agents. 1 000 de plus pourraient être menacés d'ici à 2026.

Quelques mois après la COP21 et les ambitions affichées par la France, la poursuite d'économies budgétaires semble plus prioritaire que la recherche sur les risques météorologiques et climatiques. Pourtant, le PDG de Météo-France soutenait quelques mois après sa prise de fonction sur le site du ministère de l'environnement de l'énergie et du développement durable : « La recherche constitue une de nos priorités. [...]. Les enjeux climatiques prenant une place croissante. »

Selon l'Organisation Météorologique Mondiale, « chaque euro consacré à la préparation aux aléas météorologiques, climatiques et hydrologiques permet d'en économiser sept qu'il faudrait autrement dépenser pour remédier aux pertes économiques consécutives à une catastrophe ». En 2015, le budget de Météo-France, représentait 0,1 % du budget de l'Etat.

Nous exigeons en intersyndicale Météo-France l'arrêt immédiat de la baisse des effectifs, et des moyens permettant la fourniture d'un service public météorologique de qualité, un service public ancré dans les territoires, avec une expertise humaine.

Réponses du Secrétaire général

RIFSEEP : Pas de capacité à répondre à la demande faite par les deux ministres sur la dérogation pour les corps technique et d'exploitation du RIFSEEP. Mais à son avis, s'il n'y a pas d'arbitrage d'ici le 1er juillet alors, il y aura forcément un décalage à minima au 1er janvier 2018. FO réaffirme sa revendication d'obtenir une dérogation définitive et dès cet été.

Cycles de mobilité : réaffirme l'arbitrage interministériel de passage à 2 cycles et renvoi sur le sujet sur la mobilité à des discussions futures mais en gardant en préalable la réduction à 2 cycles, s'abritant derrière les décisions du SGG, placé face à ses responsabilités par FO dans le cadre du CT des DDI.

Plan de requalification : Il y a un blocage au niveau de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique. Le SG dit avoir l'appui des ministres MEEM et MLHD mais également qu'il ne peut pas donner de décision arbitrée à ce jour.

Météo-France : absence de réponse claire en indiquant que le sujet l'« intéresse » et qu'il le suit... sans donner de réponse

Sécurité routière : pour le SG, le protocole est valable 2 ans et rien n'est en route pour faire le transfert l'année prochaine et considère donc que la prolongation sur 2017 vaut encore. Force Ouvrière a rappelé le précédent des SIDSIC qui s'était décidé au mois d'août 2015 pour une mise en œuvre au 1er janvier 2016. FO interviendra au niveau du SGG pour que les agents concernés en DDT(M) en particulier puissent disposer d'un engagement de long terme quant au maintien du « non décroisement » vers le MI. Là où les rumeurs contraires se diffusent dans les services...

Effectifs : le SG se veut positif (arbitrage DGAC, annonce présidentielle sur l'agence française de la biodiversité...)...et optimiste quant aux discussions budgétaires qui sont en cours. Sans certitude sur le résultat qui en découlera dans le PLF 2017, espérant que ces cas là feront école.

Mayotte : Le SG souhaite que, dans un contexte social tendu, l'accès des agents mahorais aux postes de la DEAL puisse être facilité, y compris aux emplois de cadre. Sans plus de précision sur ce que cela pourrait recouper...

Réforme territoriale : un comité de suivi est (enfin) prévu le 4 juillet. Ce qui n'exonère pas le CTM d'être associé aux travaux relatifs aux textes sur l'accompagnement des agents

OPA : une note de gestion est en cours de finalisation sur la partie retraite et la DRH imagine pouvoir la diffuser pour début juillet.

Le point unique à l'ordre du jour concerne le quasi-statut des contractuels environnement. Il fera l'objet d'un compte-rendu spécifique